

23 avril 2019

Santé pour tous !

nouvelles personnes : Ayleen (charleroi), Arzina (molenbeek), Claudine (comité juridique), Marie-Charlotte (Charleroi), Marie-Ange (Borinage), Angèle (Jumet), Asia (Bruxelles)



Jean Hermesse, secrétaire général de la Mutualité chrétienne

→ **Après 4 mois de travail sur la santé, on se retrouve pour l'Université populaire. La soirée commence par un temps en cellule : chaque groupe réfléchit à une ou deux difficultés importantes en matière de santé, en lien avec les nouvelles mesures politiques. Voici quelques retours en assemblée :**

- Les logements sont trop humides, il y a des champignons. Mais tu dois choisir entre réparer ton logement ou bien acheter des médicaments pour te soigner.
- On a parlé des personnes qui n'ont pas de logement. Est-ce que c'est possible de se soigner quand on n'a pas de logement ? Non, parce qu'on est rejeté par l'hôpital : on vous soigne et deux heures après, on vous met à la porte. Vous pouvez mourir du jour au lendemain.
- Quand on est à la rue, qu'on est sans papier, on n'a pas de mutuelle et on ne peut pas se soigner.





- J'ai une petite fille qui doit porter des appareils auditifs. Mais si on achète un appareil standard, que la mutuelle rembourse à 80 €, ma fille n'entend pas. Si on veut une gamme plus haute, parce que ma fille en a besoin, la mutuelle rembourse beaucoup moins proportionnellement, et on doit payer de notre poche 475 €... ! C'est honteux, la mutuelle doit nous permettre de choisir les appareils auditifs adaptés.
- Quand on va chez le médecin, même pour des gens qui ont fait des hautes études, la compréhension n'est pas toujours facile. Mais alors pour des gens qui n'ont pas fait d'études... ! C'est à la chaîne et quand on ressort, on a rien compris. Il faudrait un peu plus de dialogue pour que les personnes puissent au moins comprendre leurs maladies.
- Quand les maisons médicales sont surpeuplées, comment on peut faire ??



- Nous, on a parlé du coût excessif de certains médicaments, notamment les antibiotiques. Par exemple, une dame a dû changer de traitement parce que c'était devenu trop cher mais ce nouveau traitement ne lui convient pas du tout
- Une dame chez nous disait qu'elle devait choisir entre plusieurs médicaments par manque d'argent. Elle en prenait pour le cœur, pour le stress mais elle ne prenait pas ses médicaments pour l'estomac, elle ne pouvait pas les acheter
- Par rapport aux hôpitaux, on n'est pas toujours bien pris en charge et on ne nous explique pas grand chose. Parfois, on nous parle mal! Et on ne nous donne pas facilement des informations sur les prix. On nous fait comprendre que ce n'est pas important, on nous culpabilise de faire attention au coût, « parce que la santé n'a pas de prix », mais pour nous c'est une question de survie !
- Un autre problème : parfois, c'est obligatoire d'avoir internet pour prendre rendez-vous chez le spécialiste, même si vous avez une personne du cabinet au téléphone. Je trouve cela inadmissible. Tout le monde ne sait pas s'offrir Internet. Il y a aussi les personnes âgées qui ne savent toujours comment s'y prendre.
- Pour avoir la carte médicale du CPAS, c'est le parcours du combattant. La première fois, j'ai eu au moins dix documents à rentrer, renseignements à trouver, etc. Par après, il y a une réunion avec le CPAS pour voir si vous rentrez dans les conditions pour les trois prochains mois. Et après, il faut refaire les mêmes démarches donc vous retournez partout ! Et tous les trois mois, vous refaites ça. Et à Koekelberg, si le médecin de la maison médicale vous prescrit un traitement, vous êtes obligés de faire une visite médicale au CPAS. Le médecin du CPAS vérifie les capacités du médecin de la maison médicale.
- Je me pose une question : il y a des gens qui ne savent pas lire ni écrire, qui sont au CPAS, avec des revenus de 850 €. Quel est l'accès de ces gens à l'information pour savoir s'ils ont

le statut BIM (Bénéficiaire d'Interventions Majorées)? On a vu que ce statut BIM n'est pas connu dans nos cellules : il y a plusieurs personnes qui ont fait les démarches pour l'obtenir grâce à nos réunions

- **Réaction de l'invité, Jean Hermesse** : Vous l'avez dit, le problème de la santé est lié à d'autres soucis, tels que le logement, l'alimentation, le travail, la pauvreté et donc, c'est d'abord là-dessus qu'il faut se battre.

Autre chose : Quand votre revenu est faible, il faut aller à votre mutualité et on va vous octroyer le statut BIM : Bénéficiaire d'Interventions Majorées. Cela s'appelait VIPO avant. Toutes les personnes qui ont un faible revenu ont ce droit. [...] Mais il faudrait idéalement que les mutuelles aillent au domicile des personnes pour leur expliquer leurs droits. C'est ce qu'on appelle chez nous la proactivité, c'est-à-dire que plutôt que d'attendre que les personnes viennent se manifester en disant « peut-être que j'ai un droit », nous pourrions aller directement vers les gens et cela se fait de plus en plus. Et aussi, il faudrait que les droits soient automatiques.

Par rapport aux médicaments, ils pèsent très lourd pour les belges. Cependant, il faut quand même dire qu'en Belgique, on consomme beaucoup de médicaments, et donc parfois la question, c'est: est-ce que tout est bien utile ? Par exemple, on consomme beaucoup trop d'antibiotiques. Et si les prix des médicaments ont augmenté, c'est suite à une décision de madame DeBlock. La ministre s'est dit qu'il fallait responsabiliser le patient en augmentant le ticket modérateur des antibiotiques, espérant ainsi que les patients vont moins consommer d'antibiotique (parce que ce serait plus cher). Comme si c'était le patient qui réclamait des antibiotiques. Mais qui prescrit les antibiotiques ? C'est le médecin et donc, cette mesure n'a pas marché . Nous avons par contre constaté que les belges ont payé de leur poche 24 millions d'euro de plus quand les antibiotiques ont augmenté ! Mais la consommation n'a pas diminué parce que les médecins n'ont pas prescrit moins d'antibiotiques. Donc politiquement, croire que lorsqu'on augmente le prix des soins, les patients vont moins consommer, c'est faux. Après, les appareils auditifs, les lunettes, les soins dentaires, etc, ça coûte très cher aussi. Pourquoi ? Moi, je porte des lunettes, j'ai payé ces lunettes 700 €. Mais les verres que je porte, quand ça sort de l'usine en Chine, ça coûte 3 € le verre ! Les lunettes sont beaucoup trop chères par rapport à la réalité du coût.





→ **Quelles sont nos idées, nos propositions pour que ça change ? Discussion en assemblée :**

- Avoir un peu plus d'humanité dans les hôpitaux, qu'on soit entendu, écouté, compris et qu'on ne soit pas considéré comme des numéros. Il devrait y avoir une formation obligatoire pour les professionnels de la santé, un croisement des savoirs avec des personnes qui ont l'expérience de la pauvreté où on apprend à se parler et s'écouter pour travailler dans le même sens.

- La priorité, c'est le personnel, il y a un manque de personnel dans les hôpitaux.

- Il y a les gens qui sont à la rue. Comment faire pour les soigner, s'ils n'ont pas les moyens pour avoir la mutuelle. Est-ce que la mutuelle pourrait les rencontrer et voir avec eux ?

- **Intervention de l'invité :** Aujourd'hui, il faut prouver qu'on est chômeur, qu'on a droit à une allocation du CPAS, qu'on travaille. Ça pourrait être une revendication de donner à tous les belges accès aux soins de santé, quel que soit son statut. C'est le droit universel. Et si aujourd'hui vous n'avez pas d'intervention, adressez-vous à la mutualité *la CAAMI*, c'est la caisse auxiliaire qui permet à tous les belges d'avoir une assurance maladie obligatoire sans payer les cotisations.

Nouvelles réactions dans la salle :

- Mais il y a des personnes qui n'ont plus de carte d'identité ou une carte d'identité périmée, parce qu'ils ont un parcours dur dans la vie. J'en connais. Est-ce que ceux-là sont encore considérés comme des citoyens ?

- Il faut être belge, mais nous, on est un mouvement international, ça veut dire que les gens qui sont pas belges et qui sont ici n'ont pas droit à cette mutuelle ? C'est aberrant !

- Mon beau père est algérien et il n'a pas de papier. Il ne peut pas se faire soigner. Si ma mère ne l'a pas sur sa mutuelle à elle, il n'a pas droit aux soins. Donc il peut crever comme ça ?

- Jean H. : Les personnes qui résident légalement en Belgique, pas forcément belges et pour un long séjour ont droit au remboursement des soins. Pour ceux qui sont en situation illégale, c'est vrai que la situation est différente.

- Je m'étonne qu'on aie pas parlé de l'aide médicale urgente* parce que ça aussi c'est un droit que les médecins en principe ne peuvent pas refuser.





**L'Aide Médicale Urgente (AMU) est octroyée par les CPAS et a pour objectif de garantir l'accès aux soins médicaux des personnes sans séjour légal.*

- Il y a des collectifs de patients qui font des activités et qui créent du lien entre les gens. Ça redonne très souvent confiance et courage à des personnes qui ne sont pas en bonne santé mais ils ont des amis.

- **Réaction de l'invité, Jean Hermesse:** Une question centrale, c'est l'argent. Pour bien rembourser tous les soins, il faut de l'argent. Est-ce que nous avons de l'argent ? Je dis oui! Nous avons parlé des médicaments qui vous coûtent chers mais aujourd'hui en Belgique, nous remboursons des médicaments à des prix exorbitants. Je donne un exemple : l'hépatite C. La société qui a le monopole de ce médicament réclame 43 000 € pour un patient ! Le coût de production de ce médicament, c'est 100 €... donc vous voyez la marge bénéficiaire énorme que fait cette firme. Les problèmes de coûts de médicaments pourraient être réglés si l'État obligeait cette firme à réduire son prix drastiquement. En France, ils l'ont fait pour certains soins et vous pourrez avoir des lunettes à 200 €, intégralement remboursées par la mutuelle en 2020. Il y a de l'argent mais actuellement, cet argent sert à rendre les firmes pharmaceutiques riches, faire beaucoup de profits. Je viens de donner ici l'exemple d'un seul traitement pour un patient, 43000€ c'est scandaleux ! A la mutuelle, nous demandons que les prix des médicaments innovants soient plus faibles et à ce moment-là, nous aurons l'argent nécessaire pour réduire les coûts des différents traitements et médicaments dont vous avez parlé.

C'est important qu'on continue ensemble à batailler pour ces propositions et qu'on cherche des alliés aussi, comme les mutuelles ou d'autres organisations.

Pour terminer la soirée sur une note agréable, nous pratiquons une technique de bien-être animée par Corinne... ça a l'air de marcher :-) !





Merci à vous pour votre participation à l'Université populaire !



ATD Quart Monde Wallonie-Bruxelles

Avenue Victor Jacobs 12, 1040 Bruxelles

E-mail : universitepopulaire@atd-quartmonde.be

Tel : 02/650.08.70